

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLÉ
—
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 14 février 2025

Objet : Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants.
Objet : Code de l'urbanisme, notamment l'article L.151-34.
Objet : Code des relations entre le public et l'administration, et notamment son article L.314.
Objet : Délibération du Conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 02 décembre 2023 portant la révision allégée n°6 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Limoges.
Objet : Décision de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Limoges en date du 29 décembre 2024, désignant M. René GICHÈMAL, en qualité de commissaire enquêteur.

N° 26340

CONSIDÉRANT La nécessité de soumettre à enquête publique le projet de révision allégée n°6 du PLU de Limoges.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Il y a lieu, conformément à l'article L.151-34 du Code de l'urbanisme, de procéder à l'enquête publique relative à la révision allégée n°6 du Plan local d'urbanisme de la commune de Limoges. Cette évolution consiste à réaliser un espace vert d'intérêt paysager (EVI).

L'enquête publique sera ouverte du lundi 18 mars 2025 à partir de 12h00, au mercredi 27 mars 2025 à 17h00 inclus soit pendant 17 jours consécutifs. Le siège de Limoges Métropole, situé au 19 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, a été désigné comme siège de l'enquête publique.

ARTICLE 2. Le dossier relatif à l'enquête présentée à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 17 jours consécutifs du lundi 18 mars 2025 à partir de 12h00, au mercredi 27 mars 2025 jusqu'à 17h00 aux dates et aux lieux suivants :

- Dans les locaux de la mairie annexe de Limoges, situés au **3 rue du Maréchal**, **87000 Limoges**, pendant les jours et heures d'ouverture aux heures de bureau, soit le lundi de 12h30 à 17h00, et de mardi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 12h30 à 17h00.
- Au siège de Limoges Métropole, situé au **19 rue Bernard Palissy**, **87000 Limoges**, pendant les jours et heures d'ouverture aux heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 12h30 à 17h00.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de Limoges Métropole (<https://www.limoges-metropole.fr>) ainsi qu'à l'enquête publique n°6. Et disponible sur le site internet de la commune de Limoges (<https://www.limoges.fr/>).

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°6 du Plan local d'urbanisme de Limoges

1 DOCUMENT - Publié le 18 Février 2025



26340.pdf
(.pdf, 196,6 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**